

Chassevant, Marie (18..-18..? ; professeur de piano). [Exercices régulateurs pour le piano]Exercices régulateurs : pour le piano. [1875].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

1629

C.1875

EXERCICES

Régulateurs

Pour le Piano

P A R

M. CHASSEVANT

Prix Net 1^{re} 25^c

Ces Exercices se divisent en trois Parties.

- 1^{re} Partie Pour fortifier le 4^{me} et le 5^{me} Doigt*
2^{me} Partie Pour préparer la main à l'étude des Gammes
en faisant travailler spécialement le passage du pouce
3^{me} Partie Pour préparer à l'étude des Arpeges

Déposé chez tous les Marchands de Musique



N. 1189

C.1875

EXERCICES

Régulateurs

Pour le Piano

PAR

M. CHASSEVANT

Prix Net 1^{re} 25^e

Ces Exercices se divisent en trois Parties.

- 1^{re} Partie Pour fortifier le 4^{me} et le 5^{me} Doigt.*
*2^{me} Partie Pour préparer la main à l'étude des Gammes
en faisant travailler spécialement le passage du pouce*
3^{me} Partie Pour préparer à l'étude des Arpeges

Déposé chez tous les Marchands de Musique

EXERCICES RÉGULATEURS.

POUR LE PIANO.

par

M. CHASSEVANT.

Ces Exercices bien travaillés donneront, en peu de temps, beaucoup de force aux 1^{er} et 5^e doigts qui sont naturellement faibles. — Chaque exercice doit être répété tous les jours pendant un quart d'heure au moins d'abord comme ils sont écrits, puis transportés sur toutes les octaves. Ce travail habitue le poignet au mouvement de va et vient sur le clavier et amène l'élève à une attaque d'ensemble qui manque très souvent aux pianistes.

Dans les exercices n'ayant qu'une sixte d'étendue, il faut rapprocher les deux mains en allongeant les bras en avant, réunir par leurs extrémités le pouce et l'index de manière à former un rond, faire toucher les deux mains et jouer avec les doigts restés libres. Généralement, ces exercices doivent être faits très lentement, jusqu'à ce que l'élève ait acquis et de souplesse pour ne plus faire des poignets ni des bras aucun mouvement inutile.

Pour les N^{os} d'une octave d'étendue il ne faut rapprocher que les pouces.

1^{re} SÉRIE.

Pour les petites mains.

N^o 1. N^o 2.

N^o 3.

Pour les mains ordinaires et dans tous les tons.

N^o 4. N^o 5.

A musical exercise consisting of two staves. The upper staff has two measures with fingerings 3 4 5 3 4 5 3 4 5 and 5 4 3 5 4 3. The lower staff has two measures with fingerings 5 4 3 5 4 3 and 3 4 5 3 4 5. The exercise is divided into four measures by bar lines.

(*) M. D.
3 5 4 5 3 5 4 5 3 5 4 5

M. G.
5 3 4 3 5 3 4 3 5 3 4 3

A musical exercise consisting of four staves. The first staff has fingerings 3 5 4 5 3 5 4 5 and 5 3 4 3 5 3 4 3. The following three staves contain the musical notation for the exercise.

N° 8.

EXERCICES DU POIGNET.

Musical exercise N° 8, consisting of a single staff with fingerings 4 5 4 5 4 5 and 5 4 5 4 5 4.

N° 8 bis

Musical exercise N° 8 bis, consisting of two staves with fingerings 3 4 3 4 3 4 and 4 3, and 4 3 4 3 4 3.

N° 9.

Musical exercise N° 9, consisting of two staves with fingerings 3 4 5 4 3 4 5 4 and 5 4 3 4, and 5 4 3 4 and 3 4 5 4.

(*) Les exercices qui ne sont écrits qu'avec une clé de sol doivent être fait par la main gauche une octave au dessous.

N° 10.

Les mains rapprochées à
faire sur toutes les octaves.

Musical notation for exercise N° 10, featuring two staves with fingerings 5 3 5 3 and 5 4 5 4.

2^e SÉRIE.

PASSAGE DU POUCE.

N° 11.

M. D.

Notes
muettes.

Musical notation for exercise N° 11, M. D. part, with fingerings 4 5 1 1 1 1.

N° 12.

M. G.

Musical notation for exercise N° 12, M. G. part, with fingerings 2 4 1 1 1 1 1 1.

M. D. seule.

Musical notation for exercise N° 11, M. D. seule part, with fingerings 4 1 1 1 1 1.

M. G. seule.

Musical notation for exercise N° 12, M. G. seule part, with fingerings 2 1 1 1 1.

Cet exercice doit être fait avec des nuances une fois *P* une fois *f* puis avec des nuances progressives et sur tout le Piano.

Musical notation for exercise N° 11 and N° 12, showing dynamic markings and fingerings.

3^e SÉRIE.

POUR PRÉPARER AUX ARPÈGES.

Le 2^{me} doigté peut être fait dans tous les tons en rapprochant les pouces seulement.

Musical notation for exercise N° 13, featuring two staves with fingerings 3 4 3 4 and 4 3 4 3.

4 4 4 4
3 3 3 3
5 5 5 5
4 4 4 4

3 3 3 3
4 4 4 4
5 5 5 5

4 4 4 4
3 3 3 3
5 5 5 5
4 4 4 4

5 4 5 4
4 5 4 5

1 3 2 1
5 2 4 1

4 2 5
1 2 1
1 4 1
5 2 3 1

Ces exercices peuvent être faits dans tous les tons en gardant le doigté de chaque arpège.

